# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tenue le mardi 3 juin 2014 à 16h00 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal

Étaient présents : Ali, Ather; Angers, Denise; Babai, Feridoun; Beaucage, Pierre; Bergeron, Michèle; Brassard, André; Chené, Adèle; Chung, Young Sup; Comeau, Judith; Gouin-Décarie, Thérèse; Derome, Jean-Robert; Dufort, Normand; Gagnan, Michèle; Gauthier, Paul M.; Giroux, Lise; Hélal, Georges; Laberge-Nadeau, Claire; Lajoie, Andrée; Lussier, Jean-Paul; Marinier, Raymonde L.; Michaud, Monique; Morin, André; Morin, Jacques-Yvan; Nadeau, Pierre; Poupart, Jean; Rakel, Hans-Herbert; Rolland-Thomas, Paule; Rondeau, Gilles; Terrier, Jean-Marc; Thibaudeau, Marie-France; Tousignant, Pierre;

# 1- Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'APRUM, Gilles Rondeau, remercie les membres de leur présence à l'Assemblée Générale Annuelle et de leur participation aux activités de l'APRUM et à sa démocratie. Aucun des deux président d'assemblée pressentis n'ayant pu être présent, Gilles Rondeau décide de ne pas déléguer la fonction et d'agir comme président de séance.

L'Assemblée générale annuelle est déclarée ouverte à 16h11. Sur une proposition de Denise Angers, dûment appuyée par Normand Dufort, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans qu'aucune modification ne soit suggérée.

Le président présente Coralie Labelle, étudiante à l'École de Service Social, qui secondera le secrétaire de l'Association en assumant la prise de notes et en proposant une première version du procès-verbal. C'est la première fois à l'APRUM qu'une personne est engagée pour aider à la rédaction du procès-verbal.

# 2- Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 juin 2013

Le président demande si le procès-verbal est conforme aux délibérations du 4 juin 2013. Le secrétaire, Judith Comeau apporte une modification au procès-verbal au point 13 concernant le nom du responsable de la publication des « Grains de sagesse ». La personne qui a assumé cette responsabilité est Jean-Robert Derome et non Jacques Boucher. Madame Comeau demande que le procès-verbal soit modifié en ce sens. Le président invite les membres qui noteraient des coquilles de faire parvenir leurs suggestions de modification par courriel au secrétaire Judith Comeau qui verra à apporter les corrections. Sur une proposition de Thérèse Gouin-Décarie, appuyée par Paul M. Gauthier, le procès-verbal est jugé conforme est adopté à l'unanimité.

#### 3- Rapport du président

Le président mentionne d'entrée de jeu que l'APRUM se porte bien et qu'elle compte présentement 569 membres en règle pour l'année 2013-2014, soit une augmentation de presque

100 membres par rapport aux 478 de l'année dernière. Ceci est le résultat des efforts soutenus menés auprès des professeurs qui viennent de prendre leur retraite. Le président annonce aussi la mise en place d'une nouvelle banque de données permettant de suivre les inscriptions des membres et le paiement de cotisations.

L'année 2013-2014 doit être considérée comme une bonne année où le Conseil a travaillé très fort pour faire valoir l'intérêt de ses membres et celui de l'Association. Le président souligne le travail de collaboration de l'équipe de direction (CA), dont le bon fonctionnement a apporté de bons résultats. Le président les remercie sincèrement : Jean-Robert Derome (trésorier), Robert Brunet (représentant des retraités au RRUM), Judith Comeau (secrétaire), Raymonde Marinier (conseillère), Monique Michaud (vice-présidente), Jean-Pierre Proulx (conseiller), Michèle Bergeron (conseillère), Jacques Boucher (président sortant) et Jacques St-Pierre (président honoraire).

Le président remercie spécialement Michel Lespérance, membre honoraire, pour son travail dans la rédaction des notices relatives aux professeurs décédés. Il doit trouver des personnes pour la rédaction, revoir les textes et en faire l'édition. Il s'agit d'un travail qui se fait dans l'ombre et que le président veut mettre en évidence aujourd'hui.

Le président remercie aussi particulièrement Monique Michaud pour la vice-présidence. Elle quitte son poste cette année pour participer à d'autres projets.

Le président remercie finalement François Saint-Pierre, qui est employé de l'APRUM à demitemps et qui réalise une grande partie du travail de secrétariat.

Abordant le suivi des principaux dossiers de l'APRUM le président les passe en revue:

Robert Brunet a assumé la responsabilité du RRUM. Il y a eu consultation du CA sur certains enjeux au cours de l'année. On fera état de son rapport plus loin dans l'ordre du jour.

Dans quelques minutes, Marcel Lajeunesse et Gilles Rondeau présenteront le rapport qu'ils ont préparé sur l'assurance-santé.

En ce qui a trait aux activités régulières de l'APRUM, la tradition des repas mensuels s'est poursuivie. Des repas entre collègues ont ainsi été tenus en septembre, en janvier et en mai. D'agréables moments de plaisir, ont été partagés au Paris Beurre à ces occasions. Cinq conférences midi qui ont suscité beaucoup d'intérêt ont été organisées lors des autres mois d'activité. À chaque fois un bref compte-rendu a été publié dans les Nouvelles de l'APRUM. Dans l'ordre, les conférences ont porté sur les questions suivantes : réseaux et transformations sociales : enjeux et rivalités par Arnaud Sales, sociologue; les relations entre les professeurs retraités et l'Université de Montréal par Anne-Marie Boisvert, vice rectrice aux relations humaines et à la planification ; les enjeux de l'actualité politique au Canada, au Québec et aux Etats-Unis par John Parisella; la descendance des filles du roi par Hubert Charbonneau, démographe, conférence en lien avec la fondation du Club de généalogie; analyse du conflit Québec-Montréal qui a duré 70 ans et qui a précédé la naissance de l'Université de Montréal par Marcel J. Rheault médecin et historien.

Au plan des finances de l'Association, on a d'abord fait la transition entre l'ancienne et la présente administration. Tel que proposé par des membres l'an dernier, différents montants en

surplus ont été placés en certificats de placement. La nouvelle base de données a été mise en fonction et elle nous permet un meilleur contrôle de nos finances en nous permettant de savoir qui est membre, qui a payé, qui est en retard, de quels départements les membres proviennent etc.... Le président remercie chaleureusement Jean-Robert Derome pour le travail considérable réalisé dans ce dossier. Il y a des applaudissements de la salle.

En ce qui a trait aux dossiers des relations entre les professeurs retraités et l'Université de Montréal, il y a eu des rencontres entre le président de l'APRUM et la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Anne-Marie Boisvert. Au terme de ces échanges un accord a été conclu sur le sujet dont les éléments ont été diffusés aux membres via les Nouvelles de l'APRUM d'avril 2014. Jacques Boucher qui avait amorcé le dossier et Gilles Rondeau ont travaillé à changer la mentalité de l'administration de l'Université de Montréal qui semblait surtout intéressée à couper les ponts avec les professeurs dès la prise de retraite. Tout est en marche pour conserver et valoriser les liens entre l'Université et le professeur après sa retraite. D'ailleurs, une opération de reconnaissance minimale en lien avec ce dossier concerne le changement de la mention « personnel retraité » sur la carte d'identité de l'Université de Montréal pour une mention précisant le titre de « professeur honoraire» ou «professeur émérite» selon le cas.

Parmi les réalisations de l'année, il y a eu huit numéros mensuels des Nouvelles de l'APRUM, la publication de deux numéros des Grains de sagesses incluant la recension de plusieurs livres produits par des professeurs retraités. Par ailleurs le président fait état des diverses représentations qu'il a effectuées au cours de son mandat.

Le président souligne aussi parmi les réalisations de l'année, la création du Club de généalogie dont le rapport sera présenté dans quelques instants.

Comme le veut la tradition, une place spéciale est accordée aux professeurs décédés au cours de la période de juin 2013 à mai 2014 :

15 juin 2013	Claude Beaulne	Optométrie
20 juillet 2013	Henri Favre	Chimie
17 août 2013	Michel Fontaine	Médecine vétérinaire
2 septembre 2013	Jacques Henripin	Démographie
11 octobre 2013	Pierre Meunier	Médecine obgyn.
26 octobre 2013	Alain-Michel Barcelo	Urbanisme
15 novembre 2013	Jacques Brazeau	Sociologie
27 novembre 2013	Jacques Étienne Desmarchais	Médecine
15 décembre 2013	Jean Pineau	Droit
19 décembre 2013	Parviz Ghadirian	Nutrition
13 janvier 2014	Louise Coderre	Orthophonie et audiologie
27 janvier 2014	Jean-Paul Bossé	Médecine-Chirurgie plastique
5 février 2014	Jean-Marie Demers	Sciences biologiques
12 mars 2014	Pierre Morisset	Architecture
13 mai 2014	Gilles G. Cloutier	Physique

L'APRUM félicite les collègues qui ont été proclamés «professeurs émérites» :

Claire Chamberland École de service social, FAS

Daniel Poulin Faculté de droit

Jean Duhaime Interprétation biblique, Faculté de théologie et des sciences des

religions

Joseph Hubert Département de chimie, FAS

Marie Gauthier-Chouinard
Parviz Ghadirian
Département de pédiatrie, Faculté de médecine
Département de nutrition, Faculté de médecine
Département de pharmacologie, Faculté de médecine
Département de chirurgie, Faculté de médecine
Département de psychiatrie, Faculté de médecine
Département de psychiatrie, Faculté de médecine

Réjean Poirier Faculté de musique

Wladimir Krysinski Département de littérature comparée, FAS

Le président présente un bilan positif du membership, des finances et des activités de l'APRUM. Cependant, il émet aussi un constat négatif en lien avec le manque de relève pour l'administration de l'APRUM. Plusieurs membres du CA, dont le président lui-même, ont indiqué leur intention de quitter à la fin de leur mandat de cette année et devront être remplacés. Des personnes doivent se proposer ou être proposées. Le Comité des candidatures aura du travail à faire pour qu'aient lieu de vraies élections. Ce sujet sera abordé par Gilles Rondeau dans son éditorial de l'édition de septembre des Nouvelles de l'APRUM.

Au terme de la présentation du rapport du président, il est proposé par Pierre Nadeau et appuyé par Ather Ali que ce rapport soit adopté. Le rapport est adopté à l'unanimité.

# 4. Rapport du secrétaire

Les membres du Conseil se sont réunis en séances régulière à neuf reprises. Des projets d'ordre du jour et des procès-verbaux ont été préparés par le secrétaire pour chacune de ces réunions, sauf pour la première. Ces réunions ont eu lieu aux dates suivantes : 27 août, 17 septembre, 15 octobre, et 12 novembre 2013 et 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril et 20 mai 2014. À l'exception de la première réunion, toutes ont eu lieu au restaurant le Paris Beurre. Chacune des réunions, sauf la première, a été suivie d'un repas avec les collègues qui se sont joints aux membres du CA.

## 5. Rapport du trésorier

Jean-Robert Derome, transmet les souhaits de Jacques St-Pierre qui est avec nous en esprit, mais qui ne peut pas se déplacer.

Le trésorier présente un rapport intérimaire. Il explique que la différence entre le nombre de membres et le nombre de cotisations provient du fait que les nouveaux membres ne payent pas de cotisation la première année, ni les membres honoraires. Les dépenses importantes cette année ont été l'achat d'un ordinateur et d'une imprimante et la mise sur pied de la banque de données. Le trésorier rappelle que des économies importantes sont réalisées lorsque le bulletin mensuel est envoyé par courriel plutôt que par la poste. Une autre nouveauté au niveau de la trésorerie concerne la possibilité de suivre le compte de banque et les transactions sur internet.

Le trésorier présente des tableaux fournis à l'assemblée :

- Exercice 2013-2014
- Évolution récente des revenus et dépenses (\$)
- Encaisse au 31 mai 2014
- Budget *pro forma* pour l'exercice 2014-2015

Jean-Robert Derome apporte une clarification à propos des dons : il y a un 40\$, une cotisation symbolique d'un membre honoraire, et un 10\$ d'une membre qui croyait que la cotisation était de 50\$.

Une membre de l'assemblée se dit intéressée à proposer une augmentation de la cotisation à 50\$ pour soutenir le travail des bénévoles et employés de l'APRUM. Le trésorier répond que le budget des «dépenses diverses» permettra de couvrir les montants en question pour cette année. Il est toutefois possible que la cotisation soit éventuellement augmentée. En attendant, Claire Laberge-Nadeau suggère de proposer une cotisation volontaire à 50\$. La suggestion est déposée.

Au terme de la présentation du rapport du trésorier, il est proposé par André Brassard et appuyé par Andrée Lajoie, que ce rapport soit adopté. Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### 6. Comité des candidatures

# • Rapport du Comité

Le secrétaire déclare qu'il a reçu, en date du 27 mai, le rapport du Comité des candidatures préparé par son président, Normand Dufort, qui est invité à en faire la lecture à l'assemblée.

Cette année, le Comité des candidatures était constitué des mêmes personnes que l'an dernier, à savoir Mesdames Aline Fortin et Marie-France Thibaudeau et de Messieurs Jean-Guy Pilon et Lionel Vallée ainsi que de son président, Normand Dufort.

En janvier dernier, une invitation a été envoyée aux membres de l'APRUM pour solliciter des candidatures aux différents postes du Conseil. La période de mise en candidature s'est terminée le 1er mars. À cette date le Comité n'avait reçu qu'une seule candidature pour chacun des postes éligibles.

Le Comité a alors pris connaissance des candidatures, a ensuite rédigé son rapport et l'a transmis à Madame le secrétaire.

# Composition du Conseil pour l'exercice 2014-2015

Judith Comeau annonce donc que le Conseil du prochain exercice sera composé, outre Jacques St-Pierre, président émérite et Jacques Boucher, président sortant, des membres suivants:

Gilles Rondeau, FAS/Service social	Président
Marcel Lajeunesse, FAS/EBSI	Vice-président

Judith Comeau, FAS/Psychologie	Secrétaire
Jean-Robert Derome, FAS/Physique	Trésorier
Michèle Bergeron, F.Méd/Orthophonie et audiologie	Conseillère
Robert Brunet, FAS/Mathématiques	Conseiller
Raymonde Marinier, Pharmacie	Conseillère
Jean-Pierre Proulx, Sciences de l'éducation	Conseiller

Les membres élus font l'objet des applaudissements des personnes présentes.

# 7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le président explique qu'il revient à l'Assemblée des membres d'élire trois membres du Comité des candidatures dont son président conformément à ce qui a été voté à l'Assemblée générale de 2010.

Gilles Rondeau propose Normand Dufort comme président du comité des candidatures ce que Raymonde Marinier appuie. Normand Dufort accepte en soulignant que c'est pour une dernière année.

Normand Dufort propose les mêmes personnes que l'an dernier, soit Jean-Guy Pilon et Lionel Vallée. Cette proposition est appuyée par Jacques-Yvan Morin. Les personnes proposées sont absentes, mais seront contactées.

Aucun substitut n'est proposé. En cas de problème urgent, le Conseil nommera un substitut.

Les membres du comité des candidatures sont élus par acclamation.

## 8. Club de généalogie de l'APRUM

Présentation par Michèle Bergeron

Après la naissance du Club qui fut marquée par la conférence du professeur Hubert Charbonneau, trois rencontres ont été tenues. On y a discuté des logiciels de généalogie et de la recherche à distance, c'est-à-dire pouvoir consulter les bases de données sans avoir à se déplacer.

Le logiciel PRDH aide beaucoup à la construction de l'arbre généalogique pour les québécois de souche. Une rencontre à ce sujet est remise en septembre. Il y a aussi une visite prévue aux archives de Montréal pour l'automne 2014.

Une intervention dans la salle fait un retour sur les sources de la conférence de l'historiendémographe. La personne souligne que le département de démographie de l'Université de Montréal est le meilleur en Amérique du Nord.

# 9. Régime de rentes (RRUM)

Judith Comeau fait lecture du rapport de Robert Brunet.

La caisse du RRUM a enregistré un rendement de 15,5% en 2013. Ce beau résultat, ne provient pas de prises de risques plus grands, mais plutôt de la vigueur des marchés boursiers, particulièrement aux États-Unis et de choix de titres judicieux par la vingtaine de firmes de gestions de fonds au service de la caisse. L'actif de la caisse dépasse maintenant les 3 milliards.

La légère augmentation des taux d'intérêt durant 2013 a contribué à la baisse du passif, cette baisse a toutefois été annulée par l'utilisation des nouvelles tables de mortalité de l'Institut canadien des actuaires. Ces tables concrétisent l'augmentation de la longévité observée depuis plusieurs années, ce qui signifie des versements de rentes pendant un plus grand nombre d'années.

Des simulations sur la base des données disponibles indiquent un taux de capitalisation de l'ordre de 98%. Ce chiffre est provisoire car une nouvelle évaluation actuarielle est en cours qui fournira bientôt un état plus précis. Toutefois, ces résultats préliminaires sont très encourageants et témoignent de la bonne santé du RRUM. Notre régime n'est évidemment pas le seul à avoir profité de l'heureuse conjoncture de 2013, de façon générale, tous en ont bénéficié. Voilà un peu pourquoi, la question de la solvabilité des régimes de retraite est beaucoup moins présente dans les médias.

L'an dernier, nous avions le Rapport d'Amours sous les yeux. Il prônait des changements radicaux aux régimes de retraite à prestations déterminées. La commission parlementaire chargée de l'étudier a surtout reçu des réactions négatives de tous les milieux concernés. Il semblerait que le rapport ait été en grande partie tabletté. Néanmoins, durant l'automne et l'hiver dernier, le gouvernement a considéré un grand nombre d'options pour pérenniser les régimes publics et parapublics, surtout à l'insistance des maires des grandes villes du Québec aux prises avec de grands déficits accumulés des caisses de retraite de leurs employés.

Jusqu'ici les municipalités et les universités étaient soumises aux mêmes règlements par la Régie des rentes du Québec. L'établissement d'un nouveau gouvernement retardera peut-être la mise en place d'une nouvelle réglementation, mais il semble acquis que dorénavant les universités et les municipalités seront traitées différemment. Ceci provient du fait que régimes universitaires sont en général beaucoup mieux capitalisés que ceux des municipalités et que la pratique d'un financement 50/50 est déjà bien établie dans les universités, ce qui n'est pas encore le cas dans nombre de municipalités.

#### 10. Assurance-santé

Gilles Rondeau et Marcel Lajeunesse ont participé le 21 mai dernier à la rencontre avec Guy Bélanger de la DRH et les représentants des autres retraités de 65 ans et plus de l'Université de Montréal. Il a été souligné que la date du 21 mai était trop tardive pour la tenue de la réunion, laissant trop peu de temps pour des consultations et des discussions. La rencontre de l'an prochain devrait être devancée de quelques mois et se tenir en mars ou avril.

Au moment de la rencontre, la négociation entre les actuaires de l'Université et la Croix Bleue était déjà terminée. L'assureur avait suggéré dans sa proposition initiale une augmentation de 17%. À la suite des négociations avec les actuaires de l'Université, l'augmentation a été réduite et fixée à 7,2%.

Les médicaments constituent la plus grande part des prestations versées par notre régime d'assurance-santé, soit 60% du total. Les tests comptent pour 7,9% (au lieu de 13,5% l'année précédente), les hospitalisations pour 9,3%, la physiothérapie pour 6,6%. Le reste se répartit en 25 autres services médicaux.

Il y a eu cette année une augmentation du prix des médicaments, et c'est cet accroissement qui est en bonne partie à l'origine de la hausse des cotisations. Nous avions obtenu l'an dernier une baisse de 3,6% des cotisations. Il faut observer les hausses et baisses sur plus d'une année. Ainsi, on observe pour les six dernières années, une augmentation annuelle moyenne de 2,8%. Les résultats de mai 2014 seront disponibles en septembre prochain et nous fourniront le portrait d'ensemble de l'année 2013-2014. Il est possible qu'un congé de cotisation de deux mois puisse être accordé en cours d'année, si les résultats sont très positifs. Une réunion avec la DRH est prévue à l'automne pour en discuter

Notre régime est en bonne santé. Les données compilées pour 2012-2013 soit la dernière année complète, révèlent un surplus de 124 302\$ avec des revenus de 1 284 731\$ et des dépenses de 1 160 428\$. Le fonds de stabilisation au 31 mai 2013 était de 128 503\$, soit 8 000\$ de plus qu'au premier juin 2012, et le surplus accumulé au 31 mai 2013 était de 230 450\$. Les prévisions se sont avérées assez justes et aucune mauvaise surprise n'est survenue.

Jusqu'à maintenant le régime a fonctionné avec trois paliers ou catégories: individuel, monoparental et familial. Suite à des demandes formulées par plusieurs employés et retraités, une nouvelle tarification à quatre paliers incluant l'ajout d'une catégorie couple est proposée. Pour notre groupe, le nombre de prestataires divisé selon les catégories est le suivant au premier juin 2014 :

		RÉGIME ACTUEL		RÉGIME PROPOSÉ
	3 taux	coûts mensuels avec taxes	4 taux	coûts mensuels avec taxes
Individuel	686	72, 50\$	686	72,50\$
Couple			205	145,00\$
Monoparental	4	86,10\$	4	86,10\$
Familial	533	151,82\$	328	156,00\$
Total	1223		1223	

Dans cette nouvelle proposition, le groupe familial regrouperait 328 prestataires plutôt que 533 comme c'est présentement le cas. Il est à noter par ailleurs que les réclamations pour enfants à charge (moins de 25 ans) sont assez basses chez les membres de notre groupe, ce qui explique le coût modeste de la tarification pour les familles.

Il y a présentement une consultation concernant cette proposition auprès des différents groupes bénéficiaires du régime. Si changement il y a, la nouvelle tarification s'appliquera à compter de septembre prochain. Après discussions, la proposition de changement de régime est soumise au vote de l'assemblée et est adoptée à majorité (17 pour le régime à 4 paliers et 6 pour celui à 3 paliers)

Une nouvelle carte Croix Bleue sera expédiée à tous les membres au cours des prochains mois. Elle permettra de payer le pharmacien. Cette carte, valable seulement pour les médicaments, nous évitera de devoir payer le pharmacien puis de recevoir par la suite un chèque de la Croix Bleue. Bref il ne sera plus nécessaire d'avancer des fonds et la paperasse en sera réduite.

Il n'y a pas de changement demandé de notre part cette année. Gilles Rondeau rappelle aussi à tous les membres qu'une réduction de 15% leur est accordée par la Croix Bleue lors de l'achat d'une assurance voyage individuelle.

#### 11. Communications

#### Base de données

Jean-Robert Derome prend la parole et donne des informations sommaires sur la base de données. Il explique que pour lui la création de cette base de données a représenté autant un défi intellectuel qu'un service à rendre. Il existe plusieurs niveaux d'accès à la base de données:

- Le membre ordinaire a accès uniquement à sa fiche et ne peut pas la modifier sauf pour indiquer un changement d'adresse.
- Les membres du conseil ont accès à la consultation de toutes les fiches.
- Les administrateurs ont accès à la modification de toutes les fiches
- Il y a quelques super-administrateurs qui peuvent nommer ou enlever les administrateurs.

#### 12. Site internet de l'APRUM

Ce point n'a pu être abordé faute de temps.

### 13.Bulletin mensuel «Nouvelles de l'APRUM»

Ce point n'a pu être abordé faute de temps.

# 14. Les «Grains de sagesse»

Ce point n'a pu être abordé faute de temps.

#### 15. Affaires diverses

Ce point n'a pu être abordé faute de temps.

# 16. Questions de la salle et commentaires

Un membre fait part de ses félicitations pour tout le bénévolat réalisé par les membres du Conseil. L'assemblée applaudit.

## 14. Mot de la fin du président et levée de la séance

La séance est levée à 17h36.

Gilles Rondeau Président Judith Comeau Le secrétaire